



## Dossier candidat : commission pluridisciplinaire handicap-médicale

Nom et prénom de l'élève : .....

**Partie à remplir par l'établissement (chef d'établissement ou personne en charge du dossier) en lien avec le service médico-social et l'équipe éducative**

### Scolarité

Des aides et/ou adaptations sont-elles mises en place dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.) ou Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)?    Oui    Non

Si oui, lesquelles :

Adaptations pédagogiques :     Oui     Non

Accompagnement médico-social ou sanitaire dans l'établissement scolaire :     Oui     Non

Aides humaines :     Oui     Non

Accompagnement médico-social ou sanitaire hors milieu scolaire :     Oui     Non

Aides matérielles :     Oui     Non

Si oui, à préciser : .....

Dispositif ULIS :     Oui     Non

### Positionnement sur les 8 compétences transversales du socle :

Le tableau ci-dessous aidera la commission pluridisciplinaire handicap-médicale à statuer sur la correspondance entre les compétences de l'élève et celles attendues pour la formation professionnelle visée.

△ Les vœux sur des formations professionnelles ne pourront être étudiés que si ce tableau est renseigné, et si un stage a été effectué dans le domaine correspondant à ses vœux.

Les compétences concernées sont décrites dans le document en annexe B « compétences transversales ».

Positionnement de l'adolescent pour chacune des 8 compétences*	Très bonne maîtrise	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante
<b>Compétence A</b> Travailler en équipe (coopérer, adhérer, participer)				
<b>Compétence B</b> S'exprimer à l'oral dans une relation de communication (dialogue, échanges, écoute, respect des autres...)				
<b>Compétence C</b> Effectuer un travail ou une tâche avec soin et précision				
<b>Compétence D</b> Faire preuve d'autonomie et d'initiative				
<b>Compétence E</b> Exploiter des informations écrites, orales ou des relevés d'expérimentation				
<b>Compétence F</b> Apporter un caractère artistique dans le travail à réaliser (créativité, intérêt et curiosité artistiques)				
<b>Compétence G</b> Réaliser une activité nécessitant un investissement physique prolongé				
<b>Compétence H</b> Respecter les réglementations et les chartes en vigueur (hygiène, sécurité...)				

\*Cocher une seule case par ligne

## Dossier candidat : commission handicap-médicale

Nom et prénom de l'élève : .....

**Avis motivé du psychologue de l'Education Nationale (si élève rencontré) :**

Fait à : .....

Le : .....

Nom et signature du psychologue de l'Education Nationale :

**Avis du responsable pédagogique (professeur principal, coordinateur ULIS, etc.) :**

Avis circonstancié (profil scolaire de l'élève, points forts, difficultés, projet, concordance du profil du jeune avec les vœux émis, etc.) :

Fait à : .....

Le : .....

Nom et signature du responsable pédagogique :

**Synthèse du chef d'établissement :**

Avis global sur l'ensemble du dossier de candidature :

Fait à : .....

Le : .....

Nom et Signature du chef d'établissement :

## Dossier candidat : commission handicap-médicale

### Liste des documents du dossier handicap médical. (Cocher les éléments)

À déposer sur la plateforme dématérialisée « COLIBRIS » en un PDF unique, avant **le mardi 28 avril 2026** :

- Le dossier de demande de priorité pour la commission pluridisciplinaire handicap-médicale (présent dossier)
- La copie des bilans périodiques issus du Livret Scolaire Unique pour les candidats scolarisés en 3<sup>e</sup> (copie des bulletins scolaires pour les autres candidats)
- Pour les élèves ayant une reconnaissance MDPH : une copie de la dernière notification et du GEVA-Sco
- Si concernés, la notification CDAPH
- La ou les fiche(s) de liaison stage : Annexe A

À transmettre par courrier au secrétariat du médecin conseiller technique du département du 1<sup>er</sup> vœu et/ou au médecin de la DRAAF, avant le mardi 28 avril 2026 :

- L'avis médical (annexe D) sous enveloppe cachetée avec le nom, prénom et date de naissance de l'élève.

ATTENTION : Seuls les dossiers arrivés avant le 28 avril seront étudiés. Pour l'avis médical, merci de tenir compte des délais d'acheminement par voie postale pour l'envoi au médecin conseiller technique

### Éléments manquants au dossier de candidature :

Si parmi les éléments cité au-dessus il manque une pièce au dossier expliquez-en les raisons :

Autres documents proposés en remplacement :

L'académie de Lyon traite vos données personnelles afin d'assurer la gestion des affectations des élèves en lycée, conformément au règlement européen (UE) 2016/679 et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Pour plus d'informations sur ce traitement, vous pouvez consulter le site de l'académie en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ac-lyon.fr/traitement-des-donnees-les-eleves-et-leurs-representants-legaux-129383>  
Vous pouvez exercer vos droits, en vous adressant à notre délégué à la protection des données : [dpd@ac-lyon.fr](mailto:dpd@ac-lyon.fr)